# FICHE RÉFLEXE



#### COVID-19

Nettoyage et désinfection : j'utilise des produits chimiques, je me protège EMPLOYEUR : comment évaluer et gérer les risques chimiques

#### COVID-19 ET NETTOYAGE / DÉSINFECTION : DE NOUVELLES CONTRAINTES

La pandémie nécessite la mise en place de protocoles de nettoyage souvent renforcés par rapport à la normale. De même, la désinfection des locaux et surfaces peut être nécessaire après un nettoyage pour plus d'efficacité notamment en cas de risque élevé (par exemple lorsqu'il y a un cas avéré d'infection).

Ces nouveaux protocoles doivent faire l'objet d'une évaluation des risques à intégrer dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) en particulier pour le risque chimique.

#### **IDENTIFIER LES DANGERS DES PRODUITS**

Les	produits	de	nettoyage	et	de	désinfection	sont	des	produits	chimiques.	Les	dangers	et	les
compositions figurent sur des fiches de données de sécurité (FDS) :														

La plupart de ces produits sont irritants ou corrosifs pour la peau et les	yeux
--	------

- ☐ Ils peuvent provoquer des allergies ou des réactions allergiques ;
- Ils peuvent provoquer des irritations voire des intoxications par inhalation (notamment en cas de mélange de produits incompatibles produisant un gaz toxique);
- Attention aux dangers par ingestion (particulièrement si des bouteilles alimentaires non étiquetées sont utilisées pour reconditionner les produits);
- Pour renforcer l'action virucide, certains produits, même s'ils ne sont pas classés, peuvent contenir des substances potentiellement cancérogènes et/ou reprotoxiques (CMR)

#### **ÉVALUER LE RISQUE**

- Définir les tâches nouvelles ou modifiées résultant des protocoles envisagés et par exemple :
  - Augmentation des fréquences de nettoyage
  - Désinfection des points de contacts potentiels (poignée, interrupteur...);
  - Préparation de solution désinfectante à partir de produits concentrés avec ou sans reconditionnement :
  - Définir les salariés potentiellement exposés, pour quelles tâches et à quelle fréquence :
    - Salariés déjà affectés à des tâches de nettoyage en temps normal;
    - Nouvelles tâches (pour du personnel d'accueil par exemple non habitué aux modes opératoires de nettoyage et/ou à l'utilisation de produits chimique.
- ☐ Compléter l'inventaire des produits et de leurs dangers potentiels avec les quantités nécessaires et les fréquences d'utilisation envisagées :
- ☐ Identifier et évaluer les risques par taches (Préparation des produits / Nettoyage / désinfection / gestion des déchets ...).

#### SUPPRESSION OU DIMINUTION DES RISQUES

#### Agir sur les protocoles et l'organisation :

- Évaluer la nécessité du nettoyage renforcé et plus particulièrement de la désinfection (privilégier par exemple si possible les mesures d'inoccupation des locaux durant 6 jours);
- Limiter le nombre de salariés habilités à certaines tâches ou exposés (par exemple pour la désinfection, éviter la mise en libre-service des produits sans contrôle...);



09/06/2020 - Version 1 - 1 / 2

### CORONAVIRUS COVID-19

# FICHE RÉFLEXE



Privilégier les	produits	prêts	à l'emploi	ne	nécessitant	pas	de	préparation	ou	limiter	les
personnes hab	ilités à fa	ire ces	préparation								

☐ Employer des procédés empêchant la dispersion dans l'air (limite les risques par inhalation d'aérosol → diminution du risque chimique et biologique).

#### Agir sur les produits :

Limiter le nombre et la dangerosité des produits (<u>il n'est généralement pas nécessaire de changer les produits d'entretien courant pour faire face au SRAS-CoV-2</u>);

### **GÉRER LES RISQUES**

☐ Établir des protocoles écrits précis (fréquence de nettoyage / quantité de produit / modes opératoires / préparation des produits si besoin) comportant les consignes de sécurité notamment vis-à-vis du risque chimique (en particulier l'information sur les dangers et le port des EPI).

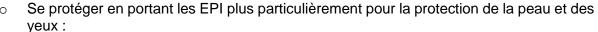


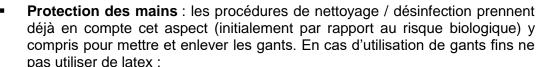
#### Consignes essentielles :

- Respecter les fréquences de nettoyage et les dosages (le surdosage ne garantit pas une meilleure efficacité) ;
- Ne pas pulvériser de produit directement sur les surfaces (éventuellement pulvériser dans les chiffons de nettoyage);
- N'utiliser que des contenants étiquetés pour le conditionnement des produits;
- Jeter les lingettes à usage unique à la poubelle ;
- Ne pas faire de mélange de produits (y compris en passant 2 produits sur une même surface sans rinçage / séchage préalable);











Protection des yeux en cas de risque de projection et d'éclaboussure (par exemple pour la préparation d'eau de javel) : le port de lunette est rarement abordé dans les consignes de nettoyage / désinfection, il y a pourtant un risque non négligeable lors de la préparation ou de la dilution des produits plus particulièrement ceux concentrés pouvant être corrosifs. Quasiment tous les produits de nettoyage / désinfection sont minimum irritants pour les yeux voire sévèrement irritants ou encore peuvent provoquer des lésions oculaires graves.



- ☐ Former et informer les salariés et plus particulièrement ceux pour qui les tâches de nettoyage / désinfection sont nouvelles. Ces formations / informations traiteront le risque chimique.
- ☐ Consignes d'urgence et de prise en charge à prévoir si non existante (à adapter en fonction des FDS) :
  - En cas de brûlure chimique → passage sous l'eau / consultation ;
  - o **En cas de projection dans les yeux →** passage à l'eau ou fontaine oculaire / Consultation ;
  - En cas d'ingestion → appel les urgences / SAMU :
  - En cas d'intoxication par inhalation (suite à un dégagement de gaz par exemple)

     amener le salarié à l'air libre et appeler les urgences / SAMU ;
  - Apparition de rougeurs, d'irritations persistantes voire d'eczéma au niveau de contacts (généralement répétés) avec une surface traitée, un produits ou une lingette : cela peut être le signe d'une dermatite d'irritation ou d'une allergie → consultation.





09/06/2020 - Version 1 - 2 / 2